

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'arrêté portant autorisation de stérilisation d'œufs de goélands argentés sur la commune de La Tranche sur Mer

Ce projet d'arrêté fait suite à une demande d'autorisation visée en objet portant sur la stérilisation d'œufs de goélands argentés sur la commune de La Tranche sur Mer dans le cadre de la réduction des nuisances importantes occasionnées à la santé et à la salubrité publique par les goélands argentés..

Ce projet d'arrêté est conforme à l'arrêté ministériel du 19 décembre 2014 fixant les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à la destruction d'œufs de goélands peuvent être accordées par le Préfet.

L'analyse de l'état initial de la faune et de la flore a permis d'identifier de manière satisfaisante les espèces protégées de Goélands devant faire l'objet d'une demande de dérogation pour la stérilisation d'œufs déposée par la commune de La Tranche sur Mer.

Ce projet d'arrêté, accordé dans le cadre du protocole "goélands urbains", autorise la commune de La Tranche sur Mer à stériliser 40 œufs de goélands argentés.